



**Présents-es :** Pierre LUCOT, Philippe LOIRET, Michèle IMBERT, Jean-Claude NOHEN, Marie-Claude LHOMME, Enrique GASTRO-MUNOZ, Danielle DUGUE, Pierre DUGUE, Philippe ROUFIAT, Laure WINCKLER, Sylvie BULTEZ, Pascal LOEB, Julie LEGG, Michel CRIBIER, Alice QUILES, Christian HOUIS, Jalil TIMBERT, Marie-Antoinette VITSE, Denis PLANE, Marta HOPKINS, Sylvie BULTEZ, Luc MONTI et Soheila MAMELI (nouvelle Directrice de la Cité Saint-Martin).

**Invitées :** Evelyne THOMAN (étudiante), Manon LOUP HADAMARD (étudiante)

Pierre LUCOT salut les membres de la réunion et présente 2 étudiantes invitées qui participent au projet sur la préservation de la biodiversité dans le 4<sup>e</sup> qui feront un point sur leurs activités en fin de réunion.

En préambule, Boris JAMET FOURNIER programme une visite du quai Henri IV / boulevard Morland (« épingle ») en proposant les dates du 8 juin ou 21 juin. Il enverra ainsi un mail à Pierre LUCOT pour arrêter le choix d'une date.

## **Animation et concertations**

### **Point sur la réunion du 16 mai sur la future organisation des conseils de quartier**

Michèle CRIBIER et Enrique CASTRO-MUNOZ présents lors de cette présentation en restituent les temps forts.

Michel CRIBIER fait part de son mécontentement face à cette présentation organisée au Conseil de Paris, le prestataire n'apportant en commentaires rien de nouveau en plus de la synthèse qui fut diffusée par mail avant la tenue de l'évènement.

Enrique GASTRO-MUNOZ précise la faible audience présente (30 participants). Il déclare qu'il a été fait peu de cas des remarques des personnes présentes et par ailleurs que rien n'est encore acté étant donné qu'il reviendra à la prochaine mandature de trancher sur la question de la refonte ou non des périmètres des Conseils de quartiers.

Michel CRIBIER annonce que le futur commissariat Paris Centre occupera les locaux de l'actuel commissariat du 3<sup>e</sup> dès la rentrée de septembre.

Il informe avoir renouvelé sa demande de navettes pour circuler dans Paris Centre et regrette une nouvelle fois que celle-ci soit aujourd'hui sans réponse.

Michel CRIBIER a lu lors de la présentation à l'ensemble des participants la motion rédigée par Pierre LUCOT (en pièce jointe au présent compte rendu) pour le maintien des périmètres actuels des quartiers du 4<sup>e</sup>, motion qui a été reprise et déclarée-t-elle par 2 autres quartiers en dehors du 4<sup>e</sup>. Il précise sur ce point que l'idée développée par le Président du Conseil de quartier Alain GENEL de regrouper les 15 quartiers actuels en 6 / 7 grands ensembles - qui seront les nouveaux quartiers - a été également défendue.

Pierre LUCOT déclare que le débat des idées doit continuer sur cette question afin de construire une démocratie participative de quartier la plus efficace possible.

Pierre LUCOT propose d'interpeller les futurs candidats à la Mairie sur ce sujet.

### **Point sur la réunion du 13 mai sur le chantier Notre Dame de Paris**

Michel CRIBIER et Enrique CASTRO-MUNOZ présents lors de cette réunion en restituent les temps forts.

Enrique GASTRO-MUNOZ précise que la cathédrale Notre-Dame de Paris fait partie du patrimoine mondial de l'UNESCO et qu'à ce titre tout projet de reconstruction doit remonter à l'UNESCO.

Michel CRIBIER fait un point de situation sur le chantier en cours (consolidation des arc-boutants, démontage des structures métalliques, étude positive sur la présence de plomb suite à l'incendie et protocole pour les hommes du chantier évoluant dans cet environnement...).

Il est évoqué le manque d'information de l'Office de Tourisme de Paris concernant les accès à l'île de la Cité.

Enfin, Enrique GASTRO-MUNOZ indique qu'il y aurait une forte baisse des chiffres d'affaires des commerçants, les automobiles et les gens circulant plus difficilement. Michel CRIBIER déclare que cette réunion a été accaparée par les usagers du parking apparemment plus soucieux du stationnement de leur voiture que de Notre Dame.

### **Point sur le vide grenier d'Arsenal du 23 juin prochain**

Luc MONTI présente la future Directrice de la Cité Saint Martin qui lui succèdera, Sylvie BULTEZ.

Le travail de Luc MONTI sur la mise en place annuelle du vide grenier Arsenal est salué par Enrique GASTRO-MUNOZ. Ce dernier précise que les bénéfices de cette manifestation iront à la Cité Saint Martin. Luc MONTI et Pierre LUCOT mettent en avant l'implication de Laetitia DUCHESNE et Sarah KLUCKSAR ainsi que l'aide de toutes celles et ceux qui permettent que cette manifestation existe.

## **Synthèse et rappel des questions posées à la Mairie**

### **Quai Henri IV**

À la question de savoir si les boutons poussoirs pouvaient fonctionner le matin entre 8 et 9h et l'après-midi entre 16 et 17h, la Mairie du 4<sup>e</sup> répond à nouveau par la négative, les horaires de fonctionnement répondant à des règles de fonctionnement pour tout Paris. Il fut par ailleurs précisé que le passage piéton au niveau du 46 Quai Henri IV est sécurisé par un point école dont la mission est justement de permettre une traversée en toute sécurité précisément aux horaires demandés.

Boris JAMET-FOURNIER comprend la frustration des membres du conseil concernant ces horaires et précise néanmoins que le point école est bel et bien situé au numéro 46 quai Henry IV.

À la question de savoir si des contrôles de vitesse des voitures empruntant le quai Henri IV sont effectués et de connaître la nature des conclusions en terme d'excès de vitesse que l'on peut en tirer (via le nombre de contraventions), la Mairie du 4<sup>e</sup> affirme que le commissariat du 4e a bien confirmé effectuer des contrôles de vitesse notamment via un radar portable mais qu'il ne dispose pas de chiffre.

Boris JAMET-FOURNIER précise que l'objet des contrôles n'était pas une étude sociologique sur la vitesse et donc que cette dernière ne fut pas notée.

Enrique GASTRO-MUNOZ déclare qu'il s'étonne de ce manque de contrôle, d'autant qu'il a pu constater par lui-même à plusieurs reprises la présence entre 17h et 20h de la police sur le quai œuvrant pour faciliter la circulation afin de fluidifier les bouchons (faisant passer les 3 feux au vert).

Autre sujet, Jean-Claude NOHEN fait remarquer que la végétalisation des pieds d'arbre boulevard Morland et quai Henri IV paraît très désorganisée (il parle « *d'herbe folle* ») et demande que les services de la Ville interviennent.

## **Espace tri Crillon Arsenal**

À la question de savoir si la Mairie du 4e a trouvé un nouvel emplacement pour cet espace suite aux nuisances sonores constatées, Boris JAMET-FOURNIER répond que le service de propreté n'a pas encore trouvé de lieu répondant aux contraintes techniques, que la recherche continue à l'échelle des arrondissement centraux mais que la densité importante du territoire ne laisse que très peu de marge de manœuvre. Le service est néanmoins régulièrement relancé par la Mairie afin de parvenir à une solution pour ce problème de forte nuisance sonore.

## **Passage piéton provisoire CRI**

Concernant le passage piéton provisoire, Boris JAMET-FOURNIER déclare que celui-ci a été installé pour aménager une traversée de la rue permettant le contournement par les piétons de l'emprise du chantier du CRI, et que son effacement est prévu en même temps que la fin du chantier du plateau piétonnier de la rue Beautreillis.

## **CRI**

Sur le sujet des niveaux des émissions sonores du site, Boris JAMET-FOURNIER précise que des mesures acoustiques vont très prochainement être lancées. Les locaux du CRI ont subi un incident électrique, des réparations doivent être réalisées la semaine prochaine et une planification d'essais acoustiques sera proposée aux voisins.

Alice QUILES en profite pour rappeler que les riverains du CRI aux numéros 9 et 11 de la rue se plaignent du bruit et de la lumière nocturne de l'établissement.

## **Quai Henri IV / Boulevard Morland**

Concernant la liaison véhicules quai Henri IV / Boulevard Morland (avec continuité de la piste cyclable), Boris JAMET-FOURNIER précise qu'une réflexion va être menée courant 2019 portant sur l'aménagement global de ce grand carrefour sur lequel la signalisation, le marquage au sol et le mobilier urbain sont à clarifier (passage piéton obstrué par une colonne Morris, feux tricolores mal positionnés, barrières sur chaussée, etc.) ; ainsi que sur la faisabilité de la restauration du tourne à gauche afin de permettre à nouveau cette manœuvre tout en maintenant la piste cyclable bidirectionnelle.

Il précise que le Maire Ariel WEIL a changé d'avis sur le sujet et a ainsi demandé une expertise pour que les voitures puissent tourner à gauche.

Le projet concernant le tunnel Henri IV est évoqué. Julie LEGG déclare que des SDF y dorment. À ce sujet, Boris JAMET-FOURNIER précise que ce projet fait partie du dispositif *Réinventer Paris* (comme le projet Morland). Il fait référence au projet pour le tunnel dédié à la mobilité active soit une station réparation et des cours de vélos pour enfants et adultes ainsi qu'un mur d'escalade. Il avertit que les installations doivent être démontables pour faire face aux risques de crues. La vitesse des vélos et trottinettes y sera limitée à 25 km/h.

## **Ecole Massillon**

Concernant la conformité du permis de construire, Boris JAMET-FOURNIER demande au Conseil sur quel(s) aspect(s) du projet un contrôle est souhaité.

Pierre LUCOT lui répond que la végétalisation du mur est nettement insuffisante, le permis de construire présentant une façade totalement occultée par la végétation. Il demande à nouveau à ce que la Mairie se saisisse de cette non-conformité et en informe Massillon.

## **Circulation intensive Beautreillis / Petit Musc**

Concernant la mise en place pendant plusieurs jours de compteurs et un test de fermeture du tronçon Petit Musc entre Cousin et quai réalisé durant 2 heures, Boris JAMET-FOURNIER répond que la Section Territoriale de Voirie n'a pas connaissance de cette opération qui émane manifestement d'un autre service et qu'elle doit ainsi se renseigner pour transmettre au Conseil de quartier les informations relatives à cette opération.

Pour Michèle CRIBIER, cela est lié aux travaux aujourd'hui en cours afin d'anticiper les nuisances.

## **Végétalisation de la rue de Sully**

Le détail du budget du projet de végétalisation de la rue Sully avancé par la Mairie du 4<sup>e</sup> - d'un montant total de 240 000 € - a fait réagir de nombreux membres qui demandent à ce que le cout réel des opérations menées dans le cadre du budget participatif soit communiqué..

Enrique GASTRO-MUNOZ juge que le résultat n'est pas à la hauteur des espérances.

Julie LEGG propose au Conseil de mettre des grillages autour des pieds d'arbre afin de protéger la terre et les copeaux de bois qui s'y trouvent contre les chiens (grattage et crottes).

Boris JAMET-FOURNIER confirme suite à une question de Michel CRIBIER qu'il y aura bel et bien une végétalisation de l'autre côté de la rue mais par îlot uniquement (et non une grande trame).

Philippe LOIRET s'interroge sur la réinstallation du stationnement..

## **Incendie de Notre-Dame de Paris**

Pierre LUCOT demande des informations sur l'impact du futur chantier. Boris JAMET-FOURNIER salue à ce sujet l'implication personnelle du Maire Ariel WEIL auprès des habitants et des commerçants depuis cet évènement.

## **Autres points demandés par les conseillers**

### **Nuisances et sécurité de la zone chantier Morland, état des lieux**

Une membre du Conseil fait un point sur les nuisances toujours aussi importantes selon elle entraînant des réveils à 6h30 (dû à l'ouverture de la grille, des cris entre hommes de chantier, des chutes de bennes...). Elle poursuit en informant que la gardienne de son immeuble a actuellement de graves problèmes de santé car il est psychologiquement intenable de vivre auprès de ce chantier. Elle insiste donc pour que celui-ci tienne compte des horaires définis initialement et demande à ce que l'opérateur respecte ses engagements et prenne en compte les riverains de plus en plus excédés par ce chantier pourtant présenté par la société EMERIDGE comme « modèle ».

Philippe LOIRET rappelle qu'il existe un comité de suivi EMERIDGE qui se réunit régulièrement, et dont la prochaine réunion se tiendra en septembre.

Il est également signalé l'apparition de fissures dans les immeubles aux alentours du chantier.

Sur tous ces points, et notamment la demande de réduction des nuisances, Pierre LUCOT demande un engagement plus fort de la Mairie du 4<sup>e</sup>.

Julie LEGG et Philippe LOIRET proposent ainsi en réaction de créer une association afin d'enclencher une action en justice.

### **Biodiversité dans le 4e arrondissement : présentation d'une étude en cours**

Invitées par le Conseil de quartier Arsenal, les étudiantes Evelyne THOMAN et Manon

LOUP HADAMARD présentent leur travail dans le cadre du projet de renforcement de la biodiversité dans le 4<sup>e</sup>.

Elles évoquent un diagnostic écologique (détermination des espaces accueillant la biodiversité), une partie plus sociologique (réception du sujet par les habitants) et parlent d'une présentation de ce travail de 4 mois à la Mairie du 4<sup>e</sup> le 24 juin prochain.

Les membres du Conseil de quartier sont intéressés-ées pour échanger avec elles et tiennent à pouvoir leur adresser des mails (ici leur adresse : [projetcollectifdebats2019@gmail.com](mailto:projetcollectifdebats2019@gmail.com)).

### Point sur le portail de l'Hôtel Raoul

Très impliqué sur le sujet, Michel CRIBIER présente aux conseillers un historique précis et complet de ce portail. Regrettant l'impasse actuelle qui ne permet pas une restauration, il rappelle défendre à nouveau l'idée d'un achat par la Ville pour 1€ afin que des travaux puissent être engagés, les propriétaires actuels ne souhaitant pas investir dans ce portail. Il évoque également l'hypothèse qu'une association le rachète pour 1 € puis lance un appel aux dons (66% déductible d'impôts, et non pas impôts sur les revenus comme cela serait le cas si la copropriété le rachetait). L'association dans ce cas devrait néanmoins conserver le portail durant 15 ans.

Michel CRIBIER rappelle qu'il est hostile à toute démolition comme l'est l'architecte des Bâtiments de France.

Il rappelle que les services ont toujours surestimés le coût des travaux lorsque ceux-ci les ont évalués à l'occasion de deux budgets participatifs et rappelle que le coût réel se situerait selon eux dans une enveloppe comprise entre 80 000 € et 100 000 €

## Les questions posées durant la réunion

- Visite Henri IV  
Quelles dates sont proposées ? Quand la visite est-elle programmée ?
- Contrôles radar Quai Henri IV  
Les contrôles sont-ils effectués la nuit, après 23h ? (car c'est à ce moment-là que les vitesses sont importantes, pas la journée quand il y a beaucoup de trafic)
- Espace tri Crillon  
Est-il possible de le mettre sous le Tunnel Henri IV, au moins de manière temporaire ?
- Passage piéton provisoire en face du CRI  
À quelle date sera-t-il supprimé précisément ?
- Place de livraison rue Saint-Paul  
Peut-elle revenir à sa place initiale ?
- Chantier NDDP
  - Les palissades devaient être transparentes : pourquoi ne le sont-elles pas et le seront-elles dans le futur ?
  - Le courrier stocké à Moussy va-t-il être rendu ?
- Végétalisation Quai Henri IV / Boulevard Morland  
La végétalisation est insatisfaisante quand il n'y a pas de parrain ou de marraine. Comment y remédier ?

- École Massillon  
Une nouvelle fois, les habitant-e-s demandent à la Mairie de rappeler à Massillon que le projet doit respecter le permis de construire et donc réaliser une véritable végétalisation.
- Végétalisation de la rue de Sully :
  - Quel est le détail de l'utilisation des sommes du BP ?
  - Peut-on installer un grillage ou un autre dispositif qui permette d'empêcher les dégâts causés par les chiens ?
  - A quel moment sera finalisé le projet ?
  - Le stationnement va-t-il être rétabli ?
- Portail de l'hôtel Raoul  
Afin de mettre fin aux tags et à sa lente dégradation, le portail pourrait-il être racheté par la Mairie de Paris ?

## Prochaine réunion

**Mercredi 19 juin, en salle Van Gogh de la Cité St Martin**